

Au maire et à tous les conseillers municipaux

**OBJET : Avis de convocation / séance extraordinaire du 2 décembre 2024**

Mesdames,  
Messieurs,

Avis spécial vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie est convoquée par monsieur Éric Gélinas, directeur général, pour être tenue le lundi 2 décembre 2024 à 19H00 à la salle du conseil sise au 241, rue Coutu, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
  - 3.1 Reddition de comptes - TECQ 2019-2024
  - 3.2 Reddition de comptes – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Entretien des routes locales (ERL) 2023
  - 3.3 Avis de motion - règlement 09RG-1224 modifiant le règlement 02RG-0621 abrogeant et remplaçant le règlement 04RG-0220 relatif à la gestion contractuelle
  - 3.4 Dépôt de projet de règlement - Règlement 09RG-1224 modifiant le règlement 02RG-0621 abrogeant et remplaçant le règlement 04RG-0220 relatif à la gestion contractuelle
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, le vingt-neuf (29) novembre deux mille vingt-quatre (2024),



Éric Gélinas  
Directeur Général

